

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 21 JANVIER 2016

Convocation : 14 janvier 2016

L'AN DEUX MIL SEIZE, le 21 janvier, à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents : J. Poussard, N. Velin, P. Rouby, V. Schaal, J.M. Raoult, D. Godard, Y. Leipert, F. Joubert, G. Guerbois, B. Lebreton, V. Varin, M. Barathon

Absents excusés : E. Martin-Gbeassor (pouvoir à P. Rouby), F. Colin-Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Secrétaire de séance : M. Leipert

En début de séance, Mme Poussard sollicite le rajout à l'ordre du jour d'une demande FDAIC concernant des relevés topographiques. Celui-ci est accepté à l'unanimité.

M. Raoult sollicite le rajout de son intervention lors du tour de table de la réunion du 17 décembre 2015, non retranscrite dans le compte-rendu, qui s'établit comme suit : M. Raoult informe le Conseil de l'existence d'une divergence d'opinions concernant le traitement des associations sur le site internet de la commune. Dans l'attente de la refonte de celui-ci, M. Raoult le mettra à jour sans ajout de pages supplémentaires.

Concernant la parution du prochain Guainville infos, une remise à plat s'avère nécessaire.

Mme Poussard propose donc que la commission communication, loisirs & culture se réunisse à ce sujet le mercredi 23 décembre prochain. Cet ajout est accepté à l'unanimité.

Agglo du Pays de Dreux : approbation du rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC)

La Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) se réunit après chaque transfert de compétences des communes à la Communauté (ou inversement lorsqu'une charge est rétrocédée à une commune). Elle évalue le coût des charges que les communes supportaient avant le transfert afin d'assurer la neutralité pour les budgets des communes et de l'intercommunalité.

La CLETC s'est réunie à 2 reprises, le 9 novembre et le 1er décembre 2015. Lors de cette dernière réunion, elle a approuvé le rapport rédigé au terme de ses travaux. Ce rapport doit être approuvé par délibérations concordantes du conseil communautaire, et de tous les conseils municipaux des communes membres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide d'approuver le rapport établi par la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

Etude de devis

Aménagement espace cinéraire

Sur proposition de la commission cimetièrre, le Conseil retient l'offre de la société Granimond, d'un montant HT de 9862,80 €, pour l'installation d'un colombarium de 8 cases, un jardin du souvenir, deux cavurnes, un banc et un livre du souvenir dans l'espace cinéraire

Terrassement espace cinéraire

Après étude du devis reçu par la société Pinson Paysage, pour un montant HT de 4041,00 €, le Conseil retient à l'unanimité des présents cette proposition concernant le terrassement de l'espace cinéraire.

Vitrage église

Après étude du devis reçu par M. Avril, pour un montant HT de 1448,00 €, le Conseil retient à l'unanimité cette proposition pour installer des carreaux en macrelon sur le châssis côté impasse en lieu et place des vitrages en verre.

Enquête publique : épandage de calciton

Le Conseil doit rendre un avis sur l'enquête publique inter-préfectorale d'épandage de sous-produits dont il a été discuté lors de la réunion du mois de décembre dernier.

Vu les faits exposés, l'absence de recul sur l'utilisation de ce produit, les problèmes de stockage, le caractère discutable du projet, les chemins d'exploitation non adaptés pour le passage des camions, le Conseil émet un avis défavorable à l'unanimité.

Création d'un poste de rédacteur territorial

Suite à la réussite au concours de rédacteur territorial de Mme Ecuyer, secrétaire de mairie, Mme Poussard propose au Conseil de créer un poste de rédacteur afin de pouvoir la nommer à ce nouveau grade. Le Conseil accepte à l'unanimité.

Mise à disposition d'un terrain pour la commune

A l'unanimité, le Conseil autorise Mme Poussard à signer tout acte destiné à la mise à disposition d'un terrain pour la commune par son propriétaire afin de valoriser un lavoir communal à Ritoire.

Complément de nomination - CCAS

Suite au déménagement de Mme Pétilion, il convient de nommer un nouveau membre. Mme Lecomte sera nommée en remplacement de Mme Pétilion.

Relevés topographiques

Le Conseil autorise Mme Poussard à demander une subvention au titre du FDAIC pour l'établissement de relevés topographiques dans la commune.

Le nouveau règlement FDAIC a fait passer beaucoup de subventions à 30 % et certains travaux ne sont plus pris en charge comme les radars pédagogiques.

Les sommes allouées vont diminuer.

7- lecture de courriers

Le Chertemps : voeux pour la nouvelle année

Association des maires 06 : remerciements pour la subvention versée aux communes sinistrées

Bon Eure de vivre : invitation prochaine assemblée générale du 29 janvier

Ligue contre le cancer : remerciements pour le versement de la subvention, demande de subvention 2016

8- Informations diverses

Après la tenue d'une réunion à la préfecture ce jour concernant le plan communal de sauvegarde, Mme Poussard informe le Conseil que suite à l'approbation du plan de prévention des risques d'inondation en avril 2014, les communes ont deux ans pour établir le plan communal de sauvegarde,

soit avant le 14 avril prochain. La commune doit donc établir son plan pour la sauvegarde de la population exposée et relever les moyens à mettre à disposition. La population devra être sensibilisée. MM. Vincent Schaal, Jean-Marie Raoult, Gilles Guerbois sont chargés d'établir ce plan.

L'agenda d'accessibilité ayant été refusé, il devra être retravaillé également avant le mois d'avril.

9- Tour de table

N. Velin : a assisté à la commission de développement économique de l'Agglo où le changement d'organigramme a été présenté. L'interlocuteur privilégié de la commune se prénomme Diane.

Le problème du non remplacement du responsable de l'instruction du droit des sols a été évoqué. Les recherches sont en cours.

Y Leipert souhaite savoir où en est le projet de participation citoyenne. La délibération étant revenue du contrôle de légalité, un contact est maintenant à prendre avec la gendarmerie d'Anet pour organiser une réunion.

V Schaal demande si le réglage de l'éclairage public a été fait. C'est le cas. Pas de prise électrique disponible pour le camion pizza sur la place de l'Eglise, un contact est à prendre avec le SDE pour voir ce qui peut être fait. L'installation de l'armoire pour la fibre optique va être faite un peu plus loin que prévu.

M. Barathon : certains habitants de la Bâte ont eu des problèmes de baisses de tension électrique entre mardi et mercredi dernier. Le problème venait d'un coffret.

Des dépôts sauvages ont été faits au Pommeray.

J.M Raoult : la prochaine commission d'aménagement du territoire aura lieu le lundi 25 janvier prochain.

Concernant le fauchage sur les routes, a vu M. Pecquenard, Conseiller Départemental, ce point pourra être discuté lors de la prochaine réunion sur les routes avec analyse des cartes.

Demande comment s'est déroulée l'assemblée générale de l'association Vivre à Guainville. Celle-ci a eu lieu le 16 janvier dernier. L'association est dissoute faute de participants.

Le 4 juin prochain aura lieu la signature de la charte zéro pesticide avec Eure et Loir Nature à 11h30 à la salle Daniel Bergin. L'après-midi, opération nettoyage de la commune pour la journée mondiale de l'environnement. Exposition à la salle sur l'environnement.

Il faudrait prévoir une date de réunion pour la commission des chemins.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h25.

P. ROUBY.

